

Note n° 80 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 30 avril 2021

Les 9 organisations de retraité-es

Les 9 se sont réunies le 15 avril, essentiellement pour dresser le bilan du 31 mars, commencer à tracer des perspectives de futures mobilisations et préparer ensemble un séminaire du gouvernement sur les conséquences de la crise sur les Ehpad, le maintien à domicile et les services d'aide à domicile.

Bilan de la journée du 31 mars et perspectives

La période difficile de confinement, les restrictions apportées aux possibilités de déplacements et les règles sanitaires à respecter ont retenu beaucoup de retraité-es, hésitant à participer à un rassemblement public.

Dans ces conditions, les organisations de retraité-es se satisfont de la centaine de mobilisations, y compris dans de petites villes, qui ont rassemblé 20 000 retraité-es, ce qui a permis une bonne couverture par la presse locale et la mise en avant des revendications sur le pouvoir d'achat, la protection sociale, les services publics et les dénonciations de l'ostracisme à l'égard des personnes âgées.

Mais le 31 mars n'a pas suffi à modifier la politique du gouvernement, que faire ? Pour alimenter les réflexions nationales au cours de la prochaine réunion du 2 juin, il est souhaité que chaque équipe, dans les départements, dans les structures professionnelles nationales, tire le bilan des actions du 31 mars et réfléchisse à la façon d'amplifier la mobilisation des personnes retraitées pour augmenter le rapport de forces. Dans les départements, ce bilan sera ensuite à mettre en commun entre les 9 organisations de retraité-es. Nos neuf organisations ont bien conscience qu'il s'agit aujourd'hui de parvenir à une large mobilisation interprofessionnelle et intergénérationnelle pour arriver à peser réellement sur les orientations des pouvoirs politiques et économiques.

Si une telle mobilisation interprofessionnelle ne se concrétise pas pour la rentrée, les neuf organisations prendront leurs responsabilités et décideront, dès le 2 juin, d'initiatives propres aux retraité-es.

Dans le cadre d'une mobilisation intergénérationnelle, nous poursuivons les contacts avec les organisations de jeunes, notamment l'UNEF, notamment pour leur indiquer notre soutien aux jeunes en difficulté. Et nous avons toujours la possibilité d'actions conjointes avec les organisations syndicales des secteurs sanitaires et hospitaliers.

Haut Conseil de l'Âge HCFEA

Cette instance prépare un séminaire en octobre sur les conséquences de la crise sur les Ehpad, le maintien à domicile et les services d'aide à domicile.

La première réunion ce sujet, le 8 avril, a été très décevante et fait craindre une opération du gouvernement pour gommer tous les problèmes vécus pendant la crise sanitaire et obtenir un soutien à sa politique de sortie de l'autonomie de la Sécu. Le ministre Bourguignon souhaite faire du 1^{er} octobre une « journée de sensibilisation citoyenne autour du grand âge » mais n'annonce toujours aucun acte.

Comme d'habitude, les 9 s'exprimeront ensemble pour peser. Une contribution écrite sera déposée afin de rappeler la responsabilité des politiques des gouvernements sur la santé et nos revendications sur l'autonomie.

Cette expression sera le premier élément d'une mobilisation qui devra s'amplifier, notamment le jour du séminaire ou de la « journée » du 1^{er} octobre du ministère, pour améliorer la situation dans les Ehpad et les services à domicile.

Prochaine réunion : mercredi 2 juin à 9h30, soit en présentiel à la CGT, soit en visio organisée par la FSU.

Contre l'âgisme : plus de lien social !

Le rapport des Petits Frères des Pauvres (voir [ici](#)) montre le vécu des personnes âgées, leurs difficultés, leurs souffrances et les inégalités accrues par la crise sanitaire. Il pointe une vision de plus en plus négative de l'âge et de la fin de vie, vus uniquement sous l'angle de la perte d'autonomie et de la prise en charge du Grand Âge. Il note, ces dernières semaines, la multiplication des expressions qui opposent les générations entre elles : jeunes contre vieux, fragiles contre moins fragiles, actifs contre inactifs, utiles contre supposés inutiles. Le rapport met en évidence le risque de fracture entre les générations et entre personnes âgées elles-mêmes, à cause de l'assimilation de la vieillesse à un naufrage.

Le rapport souhaite sortir de ce manichéisme stérile en augmentant le lien social pour réduire les fragilités communes à tous, les détresses économiques, sociales et psychologiques. Ce lien social manque aux personnes âgées et aux jeunes.

Ehpad ou résidences ?

Les statistiques de la Drees montrent l'augmentation du nombre de personnes âgées et de places qu'il faudrait en Ehpad. Aux 611 000 résidents actuels, il faudrait en ajouter 108 000 résidents d'ici 2030, alors que le plan de relance ne prévoit que la création de 30 000 nouvelles places d'ici 2030. Ce sera pire en 2050, il en faudrait 211 000 de plus.

Du coup, le gouvernement commande des rapports. Il a reçu en juin 2020 le rapport Piveteau-Wolfrom sur l'habitat inclusif, dont les conclusions ont été reprises dans le rapport Bonne-Meunier remis au Sénat le 17 mars 2021 (voir [ici](#)).

Les propositions préconisent l'arrêt de la construction d'Ehpad, le développement du maintien à domicile avec de nouveaux modèles d'organisation et de tarification des services d'aide à domicile, la simplification des aides à l'adaptation du logement, la construction de résidences autonomie ouvertes sur l'extérieur et d'habitats inclusifs, soit sous forme de logement partagé où les espaces privatifs sont réduits au profit des espaces partagés, soit sous forme d'habitat groupé, où les personnes habitent chacune un logement individuel et partagent des activités dans des espaces spécifiques (ex. Maison des Babayagas). Il faudrait multiplier par 2,5 le nombre de places en résidences autonomie d'ici 2030, en créant 140 000 places.

Salaires des aides à domicile

Mobilisation historique des personnels des services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) et des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) + vision positive historique de leur travail = revalorisation historique des salaires de 13 à 15 % dès le 1^{er} octobre 2021 de 209 000 personnes, soit jusqu'à 300 € bruts par mois (voir le communiqué du ministère [ici](#)).

Pour cette fin d'année 2021, le financement sera assuré par l'État (150 millions d'€ prévus dans la loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS) et par les Départements (75 millions d'€, compensés à 70 % par l'État et seulement à 50 % à partir de 2022). En année pleine, le coût financier s'élèverait à 600 millions d'€.

L'Association des départements de France (ADF) n'a pas signé la convention avec l'État « un accord qui engage les futurs exécutifs départementaux », d'autant plus que « avec 200 millions d'euros de l'État, nous considérons que le compte n'y est pas. Cet avenant coûtera aux départements entre 400 et 600 millions d'euros » et que « nous devons aussi augmenter les rémunérations des salariés dans les foyers pour handicapés, pour qu'il n'y ait pas deux poids deux mesures avec ceux des SAAD ».

Mais aujourd'hui, seulement 43 % des effectifs des aides à domicile accèdent à une rémunération conventionnelle supérieure au SMIC après dix-sept ans d'ancienneté.

Le combat pour la reconnaissance de ces personnels se poursuit, pour l'extension de cette revalorisation à la convention collective des services à la personne, pour que les salaires entrent au minimum dans la moyenne européenne !



Les « vieux » se rebiffent !

Le Conseil d'Administration de l'UNIRS, réuni le 15 mars, a été **choqué de certains propos « anti-vieux »** trop fréquents prononcés dans la période. Un article de Denis Lafay, paru dans le journal Marianne, l'a particulièrement écoeuré, il somme les personnes retraitées d'assumer leur responsabilité morale face à cette crise sanitaire. Gérard Gourguechon, président de l'UNIRS, a saisi son clavier et rédigé un article répondant aux « arguments » de Denis Lafay. Cet article a été envoyé à Marianne au nom de l'UNIRS, après avoir tenté de le faire au nom du « groupe des 9 » qui n'a pas été en capacité de l'approuver rapidement.

Il répond point par point aux accusations contre les personnes âgées, notamment :

- **À son accusation des vieux qui font payer aux jeunes** générations la facture climatique et environnementale, nous répondons que cette facture a déjà été payée par les victimes de l'amiante, par les victimes de l'installation et de la prolifération de la chimie dans l'agroalimentaire (tant les cultivateurs, vignerons, éleveurs, etc., que les familles à qui ces productions alimentaires étaient majoritairement destinées), par les victimes des conditions de travail dans les mines, les industries extractives, la sidérurgie, les transports, les usines textiles, tout ce qui florissait pendant les « Trente glorieuses »
- **À son accusation des jeunes qui auront des retraites aléatoires et très faibles**, nous répondons que depuis les premières « réformes » du gouvernement Balladur en 1993, la situation des retraites s'est détériorée, qu'on travaille et qu'on cotise plus longtemps pour une pension réduite dans son montant et sa durée de versement.
- **À son accusation des retraités vulnérables qui anéantissent les capacités d'accueil** et de réanimation du système hospitalier et qui ruinent l'économie pour les sauver, nous répondons par la critique, depuis la réforme Juppé de 1995, de la financiarisation progressive de l'hôpital public et de sa rentabilité financière primant désormais sur l'efficacité sanitaire.

La tribune de l'UNIRS est en ligne sur le site de Marianne, à lire [ici](#).